

Formation Préqualifiante **ACTION BOOST VERS LES METIERS DE LA SILVER ECONOMY**

Cette formation est organisée avec le concours financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et le F.S.E

PRESENTATION DE LA FORMATION

Descriptif :

L'action BOOST est une préparation à la formation qualifiante ou à l'emploi. Elle constitue une période de détermination, de consolidation ou de validation des projets professionnels des personnes, fondée sur une pédagogie immersive et motivationnelle.

Programme :

- Accueil
- Techniques de recherche d'emploi
- Culture numérique
- Approche métier : connaissances du secteur, rôle des ASH et aides à domicile, communication
- Sécurité : PRAPSS et SST
- Hygiène : hygiène des locaux, entretien du linge, entretien du cadre de vie à domicile, hygiène du corps, aide à la toilette
- Nutrition : hygiène et équilibre alimentaires
- Dépendance : autonomie et dépendance, notions d'accompagnement des personnes en situation de handicap, gérontologie, fin de vie
- Accompagnement au projet professionnel
- Immersion en entreprise
- Bilan de fin de formation

Contraintes :

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. Le travail peut s'effectuer durant la journée et parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le weekend. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

Les types d'emplois accessibles :

Auxiliaire de vie, Assistant de vie, Assistant ménager, Agent à domicile, Garde d'enfant à domicile, Garde à domicile, Assistant d'accueil petite enfance, Agent de crèche, Référent périscolaire, Agent de services hospitaliers...

PUBLIC CONCERNE

- Personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiées, jeunes ou adultes et disposant éventuellement d'une prescription émise par le réseau des CEP (Pôle Emploi, Cap'Emploi, Missions locales) ou toute autre structure susceptible de les aider dans leur parcours vers l'emploi (Maison de l'emploi, PLIE...).
- La démarche de sollicitation spontanée des organismes de formation hors d'un processus d'accompagnement et de prescription est également possible.

PRE REQUIS

- Etre demandeur d'emploi inscrit à POLE EMPLOI, en catégorie 1, 2 ou 3.
- Avoir un projet professionnel validé par POLE EMPLOI dans le secteur des services à la personne
- Maîtriser les savoirs de base (lire écrire compter) et avoir une bonne compréhension des consignes écrites et orales en langue française
- Etre autonome, rigoureux, organisé et mobile
- Posséder des qualités relationnelles
- Accepter le travail en horaires variables

ENTREE EN FORMATION

- Sur prescription
- Positionnement et entretien de motivation.

ORGANISATION

- La formation se déroule à temps plein du 01^{er} octobre au 27 novembre 2019, soit 8 semaines de 35 heures.

VALIDATION

- Attestation de formation et d'acquis

REMUNERATIONS

Versées par DOCAPOST pour le compte
de la Région SUD

- La Région finance 100% des rémunérations stagiaires.
- Quand ils ont acquis des droits à l'indemnisation pour perte d'emploi, les stagiaires sont couverts par Pôle Emploi dans le cadre de l'ARE-Formation.
- Dans le cadre du Congé Individuel de Formation, une convention est établie avec l'OPCA.

- Demandeurs d'emploi ayant + de 6 mois d'activité salariée : **652.02 euros**
- Publics féminins particuliers : **652.02 euros**
(Femmes veuves, divorcées, séparées depuis moins de 3 ans ou mères ayant eu 3 enfants au moins)
- Parents isolés, femmes seules en état de grossesse : **652.02 euros**
- Demandeurs d'emploi n'ayant pas 6 mois d'activité salariée :
 - pour les 18-20 ans **310.39 euros**
 - pour les 21-25 ans **339.35 euros**
 - pour les 26 ans et + **401.09 euros**
- Jeunes 16/17 ans (primo demandeurs d'emploi) : **130.34 euros**
- Handicapés n'ayant pas 6 mois d'activité salariée : **652.02 euros**
- Handicapés ayant au moins 6 mois d'activité salariée :
 - minimum : **644.17 euros**
 - 100% du salaire antérieur (ICCP en +)
 - maximum : **1932.52 euros**
- Travailleurs non-salariés : **708.59 euros**

REUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES ET ENTRETIENS DE POSITIONNEMENT

Lundi 09 et mardi 17 septembre 2019
à 09h30

À L'ANPEP
301 AV PHILIPPE DE GIRARD
84400 APT
☎ 04 90 74 25 47

Email : anpep-formation@wanadoo.fr

<http://anpep.fr>

Retrouvez toute l'actualité
sur notre page facebook :
[https://www.facebook.com/
Anpepapt/](https://www.facebook.com/Anpepapt/)



**ACTION
PREQUALIFIANTE**

**DECOUVERTE DES
METIERS DES
SERVICES A LA
PERSONNE**

*Action « BOOST »
vers les métiers
de la Silver Economy,
Santé, Accompagnement*

N° de déclaration d'activité en Préfecture PACA
93.84.00181.84
en date du 03/11/1982
Ne vaut pas agrément de l'Etat